

À L'U. DE M.

PAS

DE PLACE

Le Quartier Latin

PORT PAYÉ À MONTREAL

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

POUR

LES

ÉTUDIANTS

MONTREAL, 17 SEPTEMBRE 1963

VOLUME XLVI — NUMERO 1

PAYEZ EN HUIT VERSEMENTS

par Michel VAILLANCOURT

2 — Pour réduire au minimum les L'A.G.E.U.M. a lancé cet été l'opération gratuité scolaire. Comme chacun le sait L'Université de Montréal a augmenté les frais de scolarité d'environ \$75.00 pour chaque étudiant, et de \$0.10 pour chaque repas pris au Centre Social. Ceci faisait suite semble-t-il, à une coupure faite par le Ministère de la Jeunesse dans la demande de subventions annuelles de l'université.

En 1960, dans le programme politique du parti libéral du Québec, on lisait en page quatre:

«Article 2: gratuité scolaire à tous les niveaux de l'enseignement y compris celui de l'Université.»

La récente augmentation que nous venons

de subir est donc inconciliable à la fois avec une politique gouvernementale à long terme de gratuité scolaire et avec la politique générale de l'A.G.E.U.M. qui réclame la gratuité scolaire universitaire depuis nombre d'années. Il semble que le gouvernement n'ait pas la même définition que nous de la gratuité scolaire.

Il nous fallait réagir. La première mesure adoptée fut celle demandant aux étudiants de s'acquitter de leurs frais de scolarité en HUIT VERSEMENTS. Pourquoi?

1 — Pour que l'étudiant garde son 75.00 dans sa poche et puisse s'en servir pour satisfaire ses autres besoins.

2 — Pour réduire au minimum les difficultés administratives quand on nous enlèvera cette augmentation.

3 — Pour que les représentants étudiants aient toute la latitude nécessaire afin de poursuivre les négociations avec le gouvernement en vue de lui faire assimiler la récente augmentation, et de discuter sa politique à long terme de gratuité scolaire.

Une telle façon de procéder renforce sans aucun doute la position de l'A.G.E.U.M., et votre appui est absolument nécessaire pour mener à bonne fin cette opération gratuité scolaire. Si vous ne vous êtes pas encore acquittés de vos frais de scolarité faites-le en huit versements. Ceci est dans votre intérêt.

OPÉRATION GRATUITÉ SCOLAIRE

— EN PAGE 12

BOURSES ET PRÊTS

Au début de cette année agéuminque, il semble nécessaire de résumer brièvement les différentes façons d'obtenir des Bourses et des Prêts. Voici la façon dont il faut procéder.

Service de l'Aide aux Étudiants

1 — Faire sa demande de formulaire si on ne l'a pas reçu, au Service de l'Aide aux Étudiants, Hôtel du Gouvernement, Québec.

2 — Répondre à toutes les questions.

3 — Envoyer sa demande le plus rapidement possible.

4 — La date d'échéance est le 30 septembre 1963.

5 — Le plus vite on envoie sa demande, le plus tôt nous parviennent les chèques.

Remarques : — Ne pas oublier de faire approuver la demande de Bourse par la Faculté s'il s'agit d'une première inscription à l'Université.

— Plus de 50% des demandes doivent être retournées aux étudiants par suite d'un manque d'information.

Prêt d'Honneur

1 — Pour obtenir une demande d'application, téléphoner au secrétariat du Prêt d'Honneur, UN. 1-4741.

2 — Insérer tous les documents demandés, sur le dossier scolaire, même s'il s'agit d'un renouvellement.

3 — Ne pas exagérer les montants demandés.

4 — Ne rien cacher de la situation financière.

Comité des Bourses de l'Université de Montréal

1 — Il est trop tard pour faire des demandes de Bourses, seuls les prêts sont disponibles.

2 — On s'adresse en B-306 pour obtenir un formulaire.

3 — Le maximum des prêts est de \$500.00.

4 — Il faut avoir un dossier académique convenable.

5 — Il est préférable d'avoir fait au préalable une demande de Bourse au Service de l'Aide aux Étudiants.

6 — Toute demande de Bourse pour l'année académique 1964-65, doit être envoyée avant le 1er juillet 1964.

Il est à remarquer que dans chacun des cas il faut envoyer sa demande de Bourse ou de Prêt le plus rapidement en ayant bien soin de remplir toutes les conditions exigées. En ce qui concerne le Service de l'Aide aux Étudiants il n'y aura pas cette année d'avis indiquant si oui ou non on recevra une Bourse : la réponse ne parviendra qu'avec les chèques. Pour tout autre renseignement concernant les Bourses, on peut s'adresser au Comité d'Éducation de l'A.G.E.U.M. au local 612 du Centre Social.

Michel VAILLANCOURT,
Comité d'Éducation.



ÉDITO

L'AUGMENTATION: SES CONSÉQUENCES

Nous les étudiants de l'Université de Montréal ne sommes pas satisfaits de notre université. Conscient d'une part des besoins urgents de la nation en compétence et en initiative, témoins d'autre part des timides efforts de l'Université afin de se mettre au pas; la disproportion entre les deux, nous alarme face aux exigences de demain.

Les administrateurs de l'U. de M. eux non plus ne sont probablement pas satisfaits; mais ils affirment avec raison peut-être (nous ne le saurons que lorsqu'ils accepteront de rendre compte au public de leur administration), qu'ils font au mieux avec les moyens dont ils disposent.

Tout cela amène d'année en année une augmentation nécessaire des dépenses de l'U. de M. qu'on a demandé à l'Etat de défrayer par des octrois plus élevés. Mais l'Etat lui, veut nous rendre maître chez nous et remédier en 5 ans à 20 ans d'administration rétrograde et malhonnête; cela coûte cher. Le ministère de la Jeunesse aux prises avec un budget insuffisant a donc refusé de défrayer seul cette augmentation due aux décisions d'une administration à laquelle il ne participe pas. (Il y a des années que nous suggérons l'étatisation de l'U. de M., mais qui prend les étudiants au sérieux?).

Tous ont donc raison. Nous croyons nous aussi que le budget de l'U. de M. doit être encore con-

sidérablement augmenté et que l'Etat ne peut subventionner une institution à 80% sans participer à son administration. Nous croyons aussi que le prestige de l'université rejaillit sur toute la nation, que qui s'instruit s'enrichit, qu'il n'y a pas d'émancipation économique possible sans une accessibilité à l'enseignement supérieur plus généralisée, etc. . . .

Mais nous ne sommes plus d'accord quand l'Université, prise entre le capital privé qui refuse de faire son devoir pour l'éducation et l'Etat qui dit ne pouvoir remplir complètement ses responsabilités dans un système de taxation et face à ces structures de l'Université qui ne lui rendent pas justice, décide de tout solutionner en augmentant les frais de scolarité et des repas.

Cette augmentation a des conséquences bien plus graves pour l'avenir que dans l'immédiat. Sans doute des étudiants déjà serrés dans leur budget l'année dernière se verront cette année dans une plus inconfortable situation financière et leur rendement académique en souffrira. Mais si on regarde plus loin que notre nez cette augmentation prend des proportions dramatiques.

Au moment où la nation québécoise veut se donner une économie florissante, elle doit accepter de prendre les moyens pour y arriver et entre autres d'investir dans l'éducation avant de main-

tenir le prix du blé de l'Ouest ou de se procurer des armes nucléaires. Le monde des affaires devra contribuer à cet investissement spontanément ou l'Etat devra suppléer.

Tout cela suppose une prise de conscience populaire de la nécessité de ces investissements. Cette prise de conscience qui n'est déjà pas facilitée par le contexte actuel est non seulement retardée par cette augmentation mais rendue plus difficile, car ainsi on encourage le contribuable à penser que l'éducation doit être payée par l'étudiant.

Si des structures irréalistes et une philosophie économique inadéquate nous mettent dans un cercle vicieux, seuls des gestes audacieux permettront aux autorités de sortir du marasme.

Si d'autres ont préféré la solution facile et nuisible à long terme à une action engagée et responsable, nous les étudiants nous devons refuser le compromis. Nous devons commettre ce geste audacieux, d'autres diront insensé; nous ne devons pas payer cette augmentation.

Il nous faut prendre nos responsabilités et contribuer à cette prise de conscience populaire de la nécessité et de l'urgence de l'accessibilité généralisée à l'enseignement supérieur.

Guy BERTRAND

blocs notes

Un "lift" sur le campus

par André VIDRICAIRE

Sur les parcs de stationnements de l'Université, il y a 950 automobiles, dont 343 appartiennent aux étudiants. Un nombre infime à comparer avec les 7.000 étudiants. Et pourtant, si chaque automobiliste donnait un «lift» à quelques piétons, ce serait peut-être l'occasion de rencontrer quelques «nouveaux». Un pas de plus pour les intégrer à la vie universitaire...

Dans la même ligne d'idées, nous pourrions peut-être souhaiter que les tables des cafétérias soient disposées, durant deux semaines environ, en de grandes tables communes: moyen de communiquer avec des «inconnus»... Nous manquerions de quelques places (l'exiguïté n'est pas d'hier), mais il est plus probable que nos professeurs sacrifie-

raient une dizaine de tables pour ces quelques jours.

Ce sont là deux suggestions qui, au début de cette nouvelle année, s'intègrent facilement avec une «initiation», une «danse», un «coquetel» et même une «journée des Nouveaux» que la plupart des Facultés doivent organiser durant le mois de septembre. D'ailleurs, elles font suite à la «Semaine des Nouveaux» (spectacle, danse, initiation, buffet), organisée par l'A.G.E.U.M. qui s'engage en outre à rapprocher les étudiants de ses cadres par une «pochette publicitaire» qui résumera ses services et sa politique, par des réunions de présidents et de conseillers de classe, par des visites de l'exécutif dans les Comités de Régie, par des journées syndicales étudiantes, etc.

En somme, si l'on tenait compte de ces deux suggestions, peut-être aléatoires, la solidarité étudiante y gagnerait sûrement. Ce rapprochement éveillerait sans doute un sentiment

d'appartenance et d'entraide. Un nouveau jalon pour abolir les difficultés énormes qu'éprouve tout «nouveau» étudiant qui essaie de s'intégrer à la vie universitaire.

"Créditistes et ménages bi-ethniques"

par Gil COURTEMANCHE

Il fallait s'y attendre: les mariages bi-ethniques sont voués au divorce et l'acrobatie créditiste ne pouvait échapper à cette règle en voie de démonstration. Car la lune de miel constituait bien une acrobatie, une des plus parfaites aussi bien qu'une des plus étonnantes. D'un côté, un père au verbe délirant, à la pensée confuse, à la révolte aussi adolescente qu'efficace; de l'autre une mère tranquille et morne qui ne se distinguait de la famille voisine, mieux connue sous le nom de «Conservateurs» que par le nom de famille. Ajoutons à cela le fait que papa Caouette avait autorité ou semblait avoir au-

torité sur 13 des enfants de la famille alors que la pauvre maman Thompson ne pouvait compter sur la fidélité officielle que de 11 enfants. Divorce il devait y avoir, divorce il y a eu.

On parle déjà de tentative de réconciliation dans la famille désunie mais cela n'est souvent que prétexte de journaliste pour élucubrations savantes et belles prophéties. La dissension, le fossé sont vraiment trop profonds. D'une part le fort sentiment nationaliste que l'aile anglaise tentait de réprimer, d'autre part l'ambition sans borne d'un Caouette aussi mégolomane qu'arriviste. Quant à Thompson, il a pour lui la certitude d'avoir été élu dans un congrès «national» alors que la transformation du Ralliement des créditistes s'est effectuée lors d'un congrès «provincial». Comme tout bon conservateur il a de son côté, le droit, la justice et les principes de la démocratie. Comme tout bon anglais, il a le droit d'être partie de douze millions alors que...

Ce divorce s'il n'est pas encore complètement consommé et là je pense surtout à l'organisation de base, aux associations de comté, aux candidats défaits ou

même aux cellules de bureau de scrutin n'en semble pas moins sérieux. Et il serait amusant d'imaginer à court terme une élection fédérale où l'on aurait dans le Québec des candidats «caouettistes» et des candidats «Thomsonistes». La confusion qui n'est déjà pas négligeable s'en trouverait encore augmentée. Avec un Parti socialiste du Québec qui, cela n'est pas improbable, pourrait faire une incursion dans le domaine fédéral, l'un aurait une belle compte. Mais j'oubliais, il y aura peut-être des candidats indépendantistes (ça c'est déjà vu) et rendantistes qui inciteraient la population canadienne-française à ne pas voter. Que de divorces en vue...

Et pour que soit confirmée cette règle que j'esquissais tantôt n'est-il pas possible sans être utopiste, de penser à un divorce des nouveaux mariés Laurendeau-Dunton

J'attends encore l'écrivain qui nous offrira un livre intitulé «Le temps des divorces». Si ce n'était pas «La pureté retrouvée», et le tableau ou le ragoût sera complet pour les délices de vous savez qui...

Le gouvernement Diem et l'association générale des étudiants Vietnamiens

par Jules NADEAU

La crise religieuse qui oppose le gouvernement Diem et les bouddhistes s'est maintenant étendue aux maisons d'enseignement. L'Association Générale des étudiants vietnamiens à la suite des manifestations anti-gouvernementales a publié un tract dénonçant l'ingérence du gouvernement dans les affaires religieuses et scolaires; la grève générale est prescrite dans le

but d'appuyer leur protestation. Depuis cette prise de position, l'armée maintient la discipline dans les lycées et quelques milliers d'étudiants seraient même sous arrestation. Plusieurs s'attendent à être mobilisés. D'autres devront intégrer des centres de rééducation et des unités d'entraînement.

D'autre part, les étudiants ont organisé plusieurs manifes-

tations de masse dans la même ligne de pensée. Des mesures de répressions ont été prévues par le gouverneur de Saïgon et toute atteinte à la sécurité nationale sera vivement réprimandée. Enfin l'agitation a été imputée au Viet Cong qui aurait organisé des cellules pro-communistes dans les maisons d'enseignement.

Quand nos policiers deviennent carabins

par Denise BOMBARDIER

Nous voulons par cet article, souhaiter la bienvenue à tous les policiers (R.C.M.P.P., P.P. et agents municipaux) qui envahissent notre campus cette année dans le but bien défini de détruire toute tendance « subversive » chez les étudiants. C'est avec un plaisir mêlé de sadisme que nous les accueillons.

Nous nous empresserons de les mettre sur toutes les fausses pistes que nous imaginerons. Personnellement je connais un étudiant dont le cousin a connu le communiste Robert Rumilly; il serait donc nécessaire de surveiller cet étudiant de très près car lui-même est un membre actif des Chevaliers de Colomb et des Liges du Sacré-Coeur.

Une autre de mes connaissances a passé deux ans au noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes; il serait plus prudent, messieurs de la P.P., de surveiller ce dernier: question de moeurs, bien entendu.

Quant au F.L.Q., nous demandons à la cellule 42 qu'à l'avenir elle enlève la dynamite de la case 232 de l'aile P, pour l'entreposer ailleurs car les agents seront portés surtout à surveiller cette dernière. Dorénavant, les bombes ne devront plus être fabriquées dans les laboratoires de la Faculté des Sciences, mais bien plutôt à la cafétéria de chez Valère afin d'enlever tout soupçon.

Quant à vous, membres du F.L.Q. en liberté, nous vous convoquons à une réunion le 26 septembre, pour vous donner les nouvelles directives quant aux moyens de dépister ces agents spéciaux. Nos services secrets nous avisent que quelques-uns d'entre eux auraient revêtu l'habit religieux. Donc, méfiance absolue vis-à-vis les clercs.

Il nous reste à avertir la population estudiantine du danger qu'elle court en militant au R.I.N., au M.D.M. et M.L.F. (mouvements contrôlés par des communistes), en lisant « Cité Libre » et « Le Quartier Lat. », et en continuant d'ignorer qu'au Québec « les P.P. font la loi ».

Fédération des normaliens du Québec

par Guy BERTRAND

Les 3, 4 et 5 mai se tenait à l'École Normale Jacques-Cartier le congrès des Normaliens du Québec. Il ne manquait pas de délégués pour espérer qu'il en sortirait une Fédération des Normaliens du Québec. Ce congrès leur premier à l'échelon provincial, était l'aboutissement du désir des Normaliens d'acquiescer une voie officielle dans le Québec.

Les normaliens entendent ne plus demeurer les « parents pauvres » de la classe étudiante québécoise. Conscient du besoin d'une revalorisation de la profession d'éducateur ils veulent y participer eux-mêmes. Ils travaillent en conséquence afin de prendre la place qui leur revient dans le monde étudiant et d'exercer une influence sur l'évolution et urgente du cours qu'ils reçoivent.

Plus de cent représentants venant d'environ 36 écoles normales de tous les coins de la province, laïcs et religieux, se sont

rencontrés pour discuter les problèmes communs. Toutefois malgré une unanimité sur les objectifs généraux, un fort régionalisme a rendu assez pénibles les délibérations.

C'est pourquoi ceux qui aspiraient à la naissance d'une véritable fédération ont été déçus. Les normaliens n'ont réussi qu'à mettre sur pied un comité central provisoire qui préparera cette fédération, comme l'ont fait les étudiants des collèges classiques avec F.A.G.E.C.C.Q. et les étudiants universitaires avec U.G.E.Q.

Ce comité central provisoire sera formé d'un président, d'une secrétaire et de 5 directeurs régionaux élus par les délégués de leur région: Montréal, Québec, Sherbrooke, Nord-Ouest Québécois et Gaspésie.

Claude Pednault de l'École Normale Jacques Cartier a été élu président et Lise Boursier de l'école Normale de St-Jérôme secrétaire. A noter que le

président et la secrétaire n'ont pas droit de vote.

Cette fédération verra à susciter des associations d'étudiants dans les écoles normales où elles n'existent pas encore. On a aussi discuté de l'opportunité pour les étudiants de participer à la gestion de leurs écoles. On peut comprendre que ces sujets sont assez nouveaux pour beaucoup de Normaliens, 98% des écoles normales de la province étant à direction religieuse qui se sont montrés parfois assez avares de contact avec l'extérieur.

Cette fédération devra se définir de nouvelles positions face aux désirs de plusieurs étudiants canadiens-français de s'unir et dans le contexte de la nouvelle importance de l'action étudiante chez nous.

N.D.L.R.: Le « Quartier Latin » remercie de leur collaboration pour cet article Gilbert Boudreau, Bernard Lamarche et René Thibault.

NOUVEL EXÉCUTIF

Le Choeur des Etudiants de l'Université de Montréal, composé actuellement de 180 membres, a un nouveau président pour l'année 1963-64. Etudiant en Optométrie 3e année, Jac-

tubise, secrétaire et de Raymond Paquin, étudiant en Sciences 4e année, trésorier.

Le Choeur fêtera cette année son quinzième anniversaire de fondation. Il prépare plusieurs



Jacques

BRAIS

président

ques Brais fait partie du Choeur depuis 3 ans. Il est, de plus, secrétaire du Conseil de l'Association des Etudiants en Optométrie.

L'Exécutif se compose de Richard Bélisle, vice-président intérieur, étudiant de 2e année à l'Institut Pédagogique St-Georges, de Pierre Dallaire, vice-président extérieur, de Claire Hur-

pièces pour la prochaine année, entre autres: le « Requiem » de Verdi et « Carmen » de Bizet.

M. Fernand Graton assume toujours, avec l'enthousiasme et la compétence qu'on lui connaît la direction du Choeur.

Entre parenthèses, le Choeur a grand besoin de ténors. Avis aux intéressés.

L'A.E.E.N.S. OBTIENT UN LOCAL

par René THIBAUT

Au cours de l'été l'École Normale Secondaire a acheté une spacieuse bâtisse rue Maplewood. Les professeurs y ont aménagé leurs bureaux et la bibliothèque respire enfin à l'aise dans un local qui, contrairement à celui de l'an passé, peut accueillir plus de trois étudiants à la fois.

Situation que plusieurs envieront, l'association des étudiants, l'A.E.E.N.S., y jouit d'un local où elle peut loger un service du livre assez élaboré. Qui mieux est, elle l'a obtenue sans aucune difficulté.

Enfin! Voici une école qui considère l'association de ses étudiants comme partie intégrante de ses cadres.

Ceux ou celles qui désirent participer aux activités des divers comités de l'A.G.E.U.M. peuvent le faire en venant rencontrer les responsables à leurs bureaux du Centre Social.

- Activités sociales, local 604 (Gilles Forget)
- Affaires Internationales, local 610 (Jules Nadeau)
- Affaires Nationales, local 608 (Jean Bellemare)
- Affaires Pré-Universitaires, local 610 (Pierre Lecours)
- Société artistique, local 706 (André Dubois)
- Education, local 612 (Michel Vaillancourt)
- Propagande, local 605 (Claude Valois)
- Relax, local 609 (Pierre Verdon)
- F.N.E.U.C. local 608 (Ronald Montcalm)
- Chantiers, local 702 (Jean Laberge)
- Carnaval, local 605 (Germain Charbonneau)
- Varsity Week-end, local 606 (Claude Leman)
- Recrutement et coordination, local 605 (Jean-Guy Girouard)
- Athlétique, local 307 (Yvon Delisle)

"VI^e SÉMINAR ANNUEL DE F.N.E.U.C."

Le campus des Collèges Fédérés de Guelph, Ontario, où tout est harmonie et verdure, fut témoin il y a deux semaines, d'un séminar organisé par la Fédération Nationale des Étudiants des Universités Canadiennes. Il groupait des étudiants venus de tous les coins du Canada. Bien que le pilier de ce séminar fut constitué d'un thème pré-établi : «*La technologie et l'homme*», son but était de favoriser une communicabilité plus intense entre des étudiants de groupes ethniques différents.

Il ne s'agit nullement ici de faire le procès de deux nations cohabitantes, mais de jeter en

vrac les quelques idées élaborées dans les cadres d'un dialogue qui se voulait bilingue...

Ce à quoi nous nous attendons...

Il s'agissait pour nous de découvrir ce que comportait l'étude du thème : «*La technologie et l'homme*». Il était primordial de définir tout d'abord le sens du terme technologie et de déceler à travers les âges le rythme de son développement. Ceci devait servir de prémisses à l'élaboration d'une réflexion, d'une discussion en regard de l'homme lui-même. Comment la technologie a-t-elle modifié le mode de vie de

l'homme? Celui-ci est-il maître de son univers technologique? Ou, n'est-ce pas l'inverse qui se produit? Comment l'homme peut-il s'adapter psychologiquement, physiquement et socialement à ce monde nouveau, dont il est à la fois créateur et participant? Une réforme de l'éducation peut-elle être considérée comme un moyen efficace pouvant solutionner les problèmes occasionnés par cette mutation d'individus, pour ne pas dire rejet, causée par l'automatisation et la mécanisation du travail? Quel devra être le rôle de l'État, de l'industrie, devant le phénomène d'une société de plus en plus envahie par l'automatisation et ceci, dans presque tous les secteurs de l'activité humaine? Qu'advient-il de la liberté d'un homme assujéti à la condition de paraître? Perdra-t-il son sens de l'initiative et son esprit créateur?

Ce que nous y avons trouvé...

A cause de l'absence de René Lévesque, qui aurait pu vraisemblablement donner une orientation différente à nos élu-

cubrations, à cause du manque de cohésion entre les exposés des différents conférenciers, à cause peut-être d'un manque d'inscriptions d'étudiants intéressés, ce qui empêcha toute sélection, il fut pratiquement impossible de véritablement cerner le problème.

Mais enfin, qu'avons-nous trouvé à Guelph? Des étudiants canadiens anglais qui ne pouvaient pas s'exprimer en français et qui, pour la plupart, en étaient désolés. Nous avons trouvé aussi une compréhension majoritaire, chez les étudiants canadiens anglais, du fait français au Canada; ils ont compris que ce n'est pas un conte de fée pour enfants sages, mais une réalité dont ils doivent tenir compte.

La sagesse, dit Pierre Angers, est une disposition constante à redécouvrir la vérité. C'est ce qui doit ressortir des rencontres et des dialogues entre étudiants dont la langue, la culture et les aspirations sont différentes.

par Marie-Francine Hébert, avec la collaboration de la délégation de l'A.G.E.U.M., au séminar.

Délégation de l'A.G.E.U.M.:

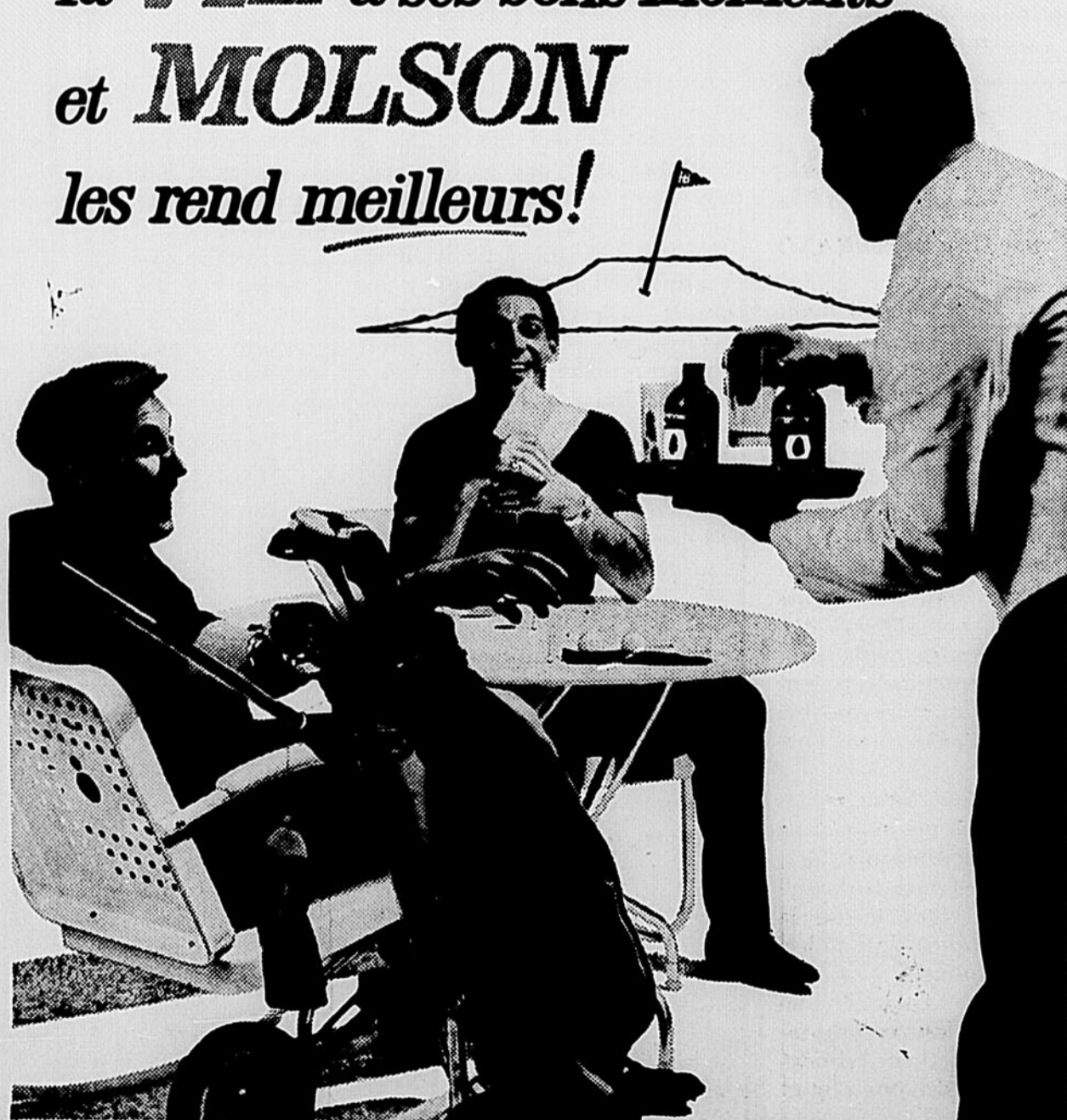
Chantal Gagnon,
Marcel Gaudreau,
Lorraine Paquin,
Bernard Philogène,
Pierre Verdon.



Si votre North-Rite n'écrit pas aussi longtemps qu'il le devrait, à votre sens, nous vous enverrons un autre recharge — GRATUIT!

North-Rite "98" SEULEMENT 98c

au Québec
la **VIE** a ses bons moments
et **MOLSON**
les rend meilleurs!



Décès du Dr. Wilbrod Bonin

Un ancien directeur du «*Quartier Latin*», le docteur Wilbrod Bonin, est décédé jeudi matin le 5 septembre.

Il était de plus directeur du département d'histologie et d'embryologie, professeur titulaire et ancien doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Membre de plusieurs sociétés savantes et professionnelles, le Dr Bonin avait été président de la Société de biologie de Montréal en 1944 et président de l'A.C.F.A.S., en 1952-53. En 1957, il recevait un doctorat «*honoris causa*» de l'Université Laval et devenait «*Fellow*» honoraire de l'International Col-

lege of Surgeons. Il était membre du Conseil de l'Association des médecins de langue française du Canada, membre du Conseil des gouverneurs du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, membre du Conseil médical de l'hôpital Ste-Justine et de l'hôpital Notre-Dame, membre du Conseil d'administration de l'Institut du cancer de Montréal et membre affilié de la Société royale de médecine de Londres. Le Dr Bonin avait été nommé récemment, président d'honneur du congrès qui marquera à la fin septembre, le cinquantième anniversaire de l'Association des médecins de langue française.

À qui veut écrire...

Tous ceux qui sont intéressés à collaborer au «*Quartier Latin*», dans l'un des domaines indiqués, sont priés d'entrer en communication avec le chargé de chronique du domaine en question.

- Agéumique: Louise Gareau 388-1574
- Artistique: Robert Mackay 288-5019
- Education: Gérald Charbonneau 739-4354
- Internationale: Louis Dagneau DU. 8-8386
- Nationale: Guy Dancosse MO. 9-4547
- Scientifique: Lionel Hervieux CR. 9-2897
- Sociale: Michel Doray 388-9485
- Syndicale: Gil Courtemanche RA. 2-7306

Pour ce qui est des chroniques Economique et des Affaires Pré-Universitaires, on est prié de communiquer avec Guy Bertrand ou Michel Beaulieu à RE. 8-9616.

Il est entendu que les textes publiés dans ces chroniques demeurent la responsabilité de leur auteur et que seuls les éditoriaux engagent l'équipe.

La Direction

Session d'études de la P.E.N.

par Michel BEAULIEU

L'importance que prennent aux yeux de la population les luttes et revendications de la classe étudiante peut sembler significative pour plusieurs raisons.

Mais le sérieux avec lequel les étudiants mènent leur action est sans doute l'un des critères de valeur les plus précieux.

Le simple fait que le ministre Gérin-Lajoie se soit déplacé pour donner un exposé lors de la session d'études de la Presse Etudiante Nationale tend déjà à appuyer cette thèse.

Et cette session d'études aura sans doute été l'une des plus sérieuses jamais entreprises, puisqu'elle groupait quelque 200 journalistes étudiants venus des quatre coins de la province et des Maritimes pour étudier le rôle du journaliste face à un métier et à un milieu en évolution.

Ce qui ressort de ces quatre jours? Peut-être qu'il y a encore beaucoup à apprendre, et peut-être surtout que les participants ont en eux cette fébrilité de la connaissance qui forme la compétence.

Près de trente exposés ou conférences et trois jours et demi, il y avait de quoi harasser plus d'un campeur.

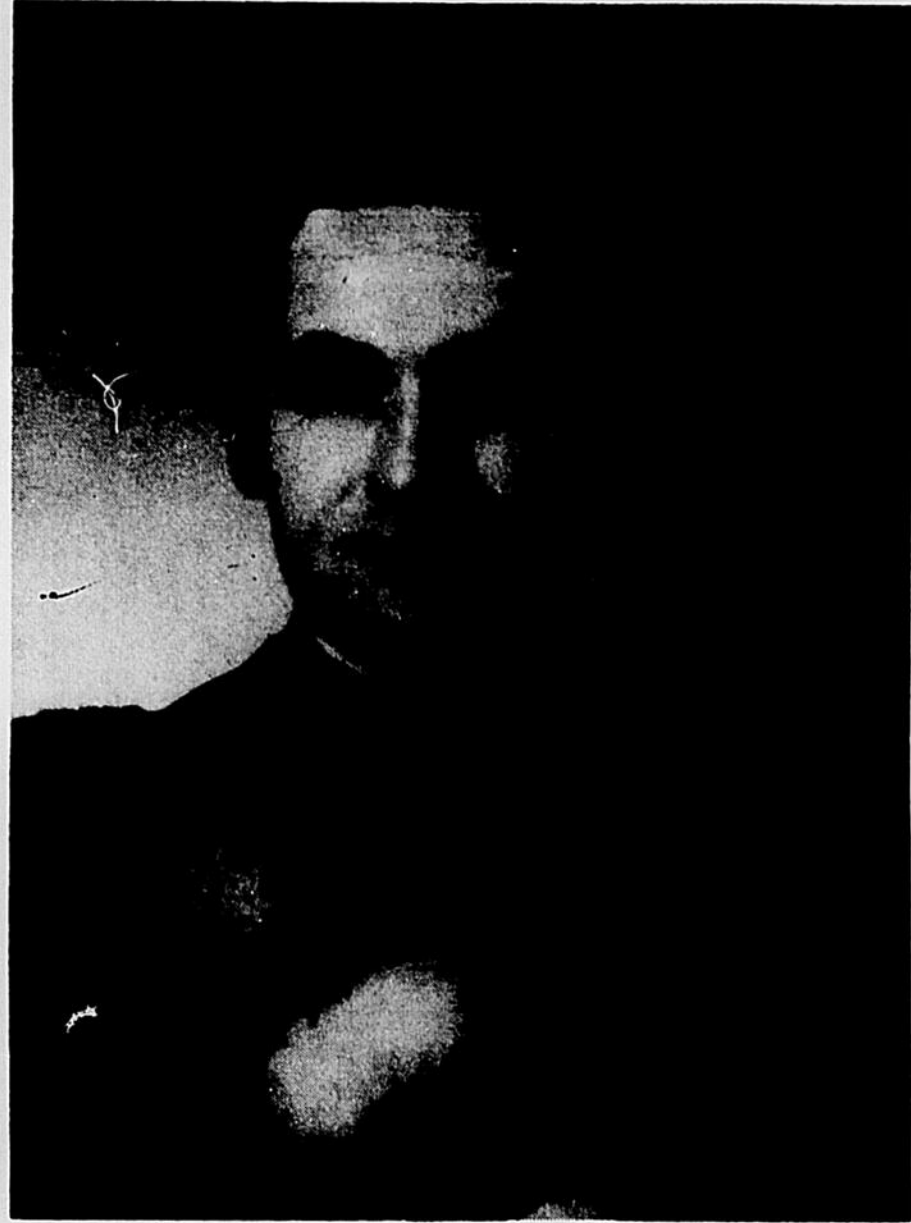
Exposés toujours de bon ton, parfois particulièrement brillants ou agressifs.

Et j'aurais tendance à m'attacher sur les conférences données par des étudiants, n'eût été de l'extraordinaire leçon de Ly-siane Gagnon sur l'art d'interviewer, du visage empourpré du père Brouillé, du grand calme du père Bradet, et des débats épiques entre M. Lucien Piché et les étudiants.

Nous ne ferons pas l'apologie des conférences prononcées, car ce serait exhaustif vu leur importance à chacune. Pour une autre raison aussi, c'est que ces conférences seront publiées très bientôt.

Il semble que d'ores et déjà, une partie importante des étudiants des collèges ont pris conscience de leur rôle dans la société. Il serait peut-être à souhaiter que les universitaires se penchent un peu vers leurs futurs successeurs.

Nouvel aumônier des étudiants



M. l'abbé Gérard FOREST

Nouveaux gouverneurs

de l'Université

M. Marcel Faribault, président et directeur général du Trust général du Canada, et M. Pierre Gendron, vice-président de la Brasserie Dow, ont tous deux été nommés membres du Conseil des gouverneurs de l'Université de

des sciences de l'Université de Montréal, a été, pendant neuf ans, doyen de la Faculté des sciences de l'Université d'Ottawa. Il est membre du Conseil national des recherches.

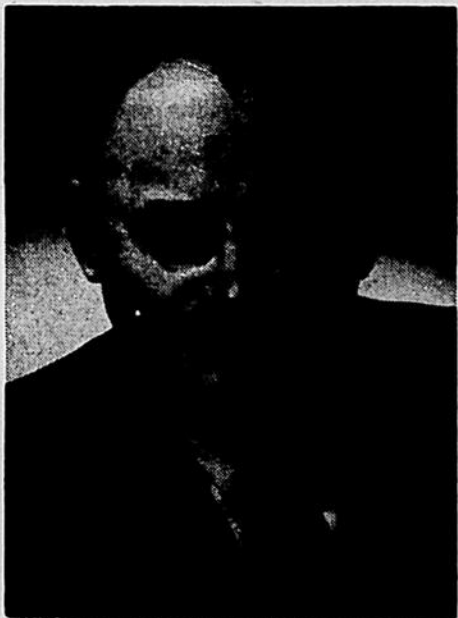
L'Université de Montréal compte un nouvel aumônier à son service. M. l'abbé Gérard Forest remplace l'abbé Jacques Baillargeon qui nous a quitté au cours de l'été.

M. l'abbé Forest est né à l'Épiphanie le 28 avril 1921, dans une famille de neuf enfants.

Il fit ses études au Collège de l'Assomption, puis au Grand Séminaire à la faculté de Théologie jusqu'en 1947 où il obtint sa licence en théologie. Il fit ensuite quatre années d'étude à l'Université de Montréal où il obtint une licence en Lettres et une Licence en Pédagogie.

Il fut dernièrement Chef de département de l'enseignement du français au Séminaire de Joliette et professeur à l'École Normale Secondaire à l'Université de Montréal.

Il s'occupera, entre autre, parmi nous, du Service de Liturgie. Son Bureau est situé en S-307 à l'Université. Résidence: chambre 410.



M. Marcel FARIBAULT



M. Pierre GENDRON

Montréal, à la dernière réunion du Conseil.

M. Faribault, LL.D., a été secrétaire général de l'Université de Montréal de 1950 à 1955 et membre du corps professoral de la Faculté de droit, de 1939 à 1960.

M. Gendron, Ph.D., ancien professeur de chimie à la Faculté

des sciences de l'Université de Montréal, remplacent l'honorable Olier Renaud qui terminait son troisième mandat en juin dernier, après avoir servi durant 13 ans au Conseil des gouverneurs, et l'honorable Wilfrid Gagnon, décédé récemment.

RESTAURANT

Crêperie des Neiges

Pâtisseries — Crêpes
Spécial chaque jour

Charlys vous attend

5619 A, Ch. de la Côte-des-Neiges
(face à la rue Dupuis)

A VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE

ADRIEN ANGERS & FILS INC.

Assurances générales

4009, rue Hochelaga

Bureau : CL. 5-7795

LA MAISONNÉE

vous invite à son nouvel établissement.

Venez déguster notre cuisine canadienne

5375, rue Gatineau

FRONT COMMUN DE 80,000 ÉTUDIANTS À L'APPUI DU BILL 60

Dernièrement 80,000 étudiants du Québec appuyaient publiquement le bill 60. C'est d'ailleurs là plus qu'un appui et presque un cri de victoire. Ce retour d'un ministère de l'Éducation au Québec on a d'abord commencé à le réclamer chez les étudiants et les professeurs de nos universités. Rien d'extraordinaire à cela, ne sommes-nous pas dans une position privi-

légiée pour juger les besoins de l'éducation.

Nous, nous le vivons ce « meilleur système d'éducation au monde » et il n'y a rien comme de le vivre pour vouloir sa réforme.

C'est à nous qu'on demandera de reprendre en main notre économie quand nous n'avons pres-

que pas reçu de formation économique. C'est à nous qu'on demandera de vivre l'œcuménisme après un enseignement religieux (il ne faut pas galvauder le mot formation) farci de préjugés. C'est à nous qu'on demandera des solutions à l'automatisme, à la surpopulation et au sous-développement, alors qu'on refusait de nous donner une solide formation scientifique par crainte

du matérialisme. C'est à nous qu'on demandera de trouver une âme à la technique alors qu'on nous défendait les approches modernes de la philosophie. C'est à nous qu'on demandera de fraterniser entre théistes et athés alors qu'on nous défendait de nous connaître mutuellement.

Nous avons toujours cru que les deux principes de solution à

ces difficultés étaient d'abord centraliser les responsabilités en un organisme sous contrôle populaire et ensuite y faire travailler des hommes compétents. Or nous avons pu constater que le contrôle populaire n'a jamais pu rejoindre les responsables du règne du D.I.P. et qu'une soutane ne fait pas par le fait même une compétence en éducation de celui qui la porte.

D'où notre appui au Bill 60 qui respecte bien ces deux principes : responsabilité d'un ministre élu par le peuple et l'importance du critère compétence dans la confessionnalité. Cette confessionnalité étant en fait, comme on l'a dit et répété, garantie surtout par la démocratie. Nous regrettons seulement que le rapport Parent et le Bill 60 n'ait pas manifesté plus de

compréhension face à nos revendications de participer à la direction du système d'éducation.

Cette participation nous la justifions à deux titres. D'abord d'une façon analogue à celle des parents : au niveau universitaire l'étudiant est responsable lui-même de sa vie et selon l'évolution actuelle (conscriptio à dix-

huit ans, travail de l'étudiant, gratuité scolaire, vote à dix-huit ans) dépend de moins en moins de ses parents.

Puis nous la justifions d'une façon analogue à celle des professeurs et des administrateurs scolaires ; étant les premiers impliqués dans l'éducation. De par cette position nous expérimentons l'éducation d'une façon in-

time et unique, de par notre jeunesse nous la pensons dans une optique d'avenir. Nous sommes les seuls à pouvoir exprimer ce point de vue très utile.

D'ailleurs qu'il suffise de rappeler l'apport du monde étudiant dans les revendications de gratuité scolaire, de réforme de l'enseignement et le nouveau co-

mité consultatif du Service de l'Aide à la Jeunesse.

Toutefois nous espérons que nos revendications ont été comprises puisque nous avons été appelés à participer aux niveaux des corps intermédiaires et que nos amendements semblaient avoir été assez bien reçus.

par Guy BERTRAND

"Nous appuyons le Bill 60"

Association Générale des Etudiants de Laval

Association Générale des Etudiants de l'Université de Sherbrooke

Association Générale des Etudiants de l'Université de Montréal

Association des Etudiants de Loyola

Association des Etudiants de Marianapolis

Association des Etudiants de McGill

Association des Etudiants de Sir George Williams

Fédération des Associations Générales des Etudiants des Collèges Classiques du Québec

Fédération des Monastères du Québec

Fédération Nationale des Etudiants des Universités Canadiennes (régionale Québec)

Presse Etudiante Nationale

Les amendements de l'Épiscopat

Par Gil COURTEMANCHE

Et le silence fut...

C'est bien ce qui est arrivé, comme l'a souligné Gérard Pelletier, lorsque les évêques eurent dévoilé leurs positions sur le projet d'un ministère de l'éducation. Seuls leurs amendements semblaient avoir une certaine importance; disparaissaient automatiquement toutes les autres prises de position: on a d'ailleurs vu, successivement, la Corporation des Instituteurs catholiques et l'exécutif de la Fédération des commissions scolaires se rallier instantanément à la position de l'épiscopat, oubliant comme par miracle leurs propres amendements. Quant au gouvernement, on imagine un peu quelle a pu être sa réaction. Si tous les médiums d'information se sont empressés de l'accorder d'importance qu'à cette prise de position, il est probable que le gouvernement en fera au moins autant. Ce serait malheureux. Bien sûr, l'assemblée épiscopale représente beaucoup mais elle ne doit pas être considérée par le gouvernement ou par tout autre organisme, que comme un corps intermédiaire semblable à tous les autres.

Or il semble que l'Esprit saint a parlé. Mais au juste qu'a-t-il dit? Bien peu, mais beaucoup. Les quelques petits amendements à première vue si innocents n'en recèlent pas moins des modifications à ce que devrait être le ministère de l'éducation tel que proposé et esquissé dans le bill 60.

Il faut en tout cas remercier nos dignes patriarches de plusieurs choses dont souvent les plus importantes ne sont pas les plus frappantes à première vue. En tout premier lieu, il faut remercier l'épiscopat d'avoir, pour une fois, agi publiquement. Il n'y a pas si longtemps, au temps de la présentation du bill 60 et un peu avant, au temps de monsieur D. les pressions se fai-

saient autrement. Tout allait bien puis... silence... on posait des questions, pas de réponses. Un journaliste se demandait pourquoi tout n'allait plus bien... on parlait timidement de pressions exercées par le clergé, puis c'était fini. Les projets disparaissaient... les hommes aussi. Il faut donc les remercier d'avoir enfin fait comme les autres, c'est-à-dire, de ne s'être pas octroyé des privilèges et plus particulièrement celui des entrées secrètes au cabinet. Enfin les évêques à leur place! Peut-être faudrait-il demander s'il n'y a pas eu d'autres sortes de pressions mais ne soyons pas méchants. Deuxième remerciement: les évêques ne croient pas encore à la démocratie alors que dans un autre paragraphe il parle éloquentement de la liberté de conscience. Merci de nous le rappeler. Nous saurons à quoi nous en tenir. Car que voulez-vous, réclamer l'inscription dans la loi du principe de la confessionnalité dans un état où 99% de la population souscrit à l'une ou l'autre de nos diverses confessionnalités et où l'on fuit encore à la seule évocation des mots socialistes ou communistes, je n'appelle pas ça avoir une foi profonde en la démocratie. Écoutons les évêques: «*Nous sommes convaincus que la volonté générale de la population ne saurait suffire à garantir la confessionnalité...*» C'est par ailleurs avoir très peu de foi en la catholicité de leurs ouailles que de craindre que ces derniers ne puissent mettre à la raison un gouvernement qui voudrait supprimer la confessionnalité. D'ailleurs si un gouvernement décidait de le faire, ce serait malgré le peuple et ce ne serait certainement pas un pauvre texte de loi qui l'en empêcherait. Pourquoi encore une fois, être plus catholiques que le pape? Je me le demande...

Ce qui est encore plus frappant dans les amendements c'est l'impossibilité complète de connaître la signification exacte de certains d'entre eux. Ainsi une des fonctions des comités confessionnels sera:

«*de statuer sur la qualification du personnel enseignant, au point de vue religieux et moral, dans les institutions religieuses*». Si on entend par là

semble des corps intermédiaires de nous avoir donné encore une fois la preuve irréfutable du pouvoir, au niveau temporel, d'un organisme dont le seul pouvoir est spirituel. Seul, le Mouvement laïque de langue française a osé protester et on comprend pourquoi; je me demande de ce qu'attendent un nombre imposant d'organismes dont les positions sont contraires à celles des évêques. Une telle crainte fut déjà compréhensive, sa persistance presque traditionnelle l'est moins.

Naturellement on retrouve encore cette volonté traditionnelle de notre pouvoir ecclésiastique qui consiste à vouloir s'imposer dans certains domaines du pouvoir temporel. Lorsque les évêques réclament que la nomination des sous-ministres de religion catholique et protestante soit approuvée par les comités confessionnels respectifs, les évêques oublient que dans un ministère, quel qu'il soit, c'est le ministre qui détient le pouvoir. Vouloir substituer l'autorité des comités confessionnels, en leur octroyant un droit de veto sur la nomination de fonctionnaires, à l'autorité du peuple représenté par le ministre, c'est vouloir légaliser en quelque sorte les restants de dictature cléricale que nous subissons encore. C'est vouloir consacrer et concrétiser une certaine anti-démocratie dont on voudrait bien que nos clercs se départissent une fois pour toutes.

Peut-être faudrait-il donner à méditer à nos évêques ces paroles d'une jeune prêtre, paroles prononcées lors d'un colloque sur la démocratisation de l'enseignement.

Il déclara qu'à son avis il fallait détruire un sophisme courant au Québec, à savoir, qu'étaient donné l'existence au Québec d'une majorité de catholiques je parle de valeurs, je pense notamment aux valeurs françai-

les qualifications pédagogiques, d'accord, c'est parfaitement normal. Mais c'est là une interprétation qui se veut gentille et qui donne aux évêques le bénéfice du doute, c'est-à-dire que nous les croyons ouverts... Or, il est une autre interprétation qui, elle, me semble bien plus plausible et fidèle au texte de l'amendement: c'est que nous avons là en puissance, la formation d'un véritable tribunal d'inquisition. Il existe une marge entre les qualifications pédagogiques et l'appréciation morale d'une personne: rares sont les personnes qui la font. Avoir une maîtresse n'empêche pas nécessairement d'enseigner la morale, pas plus que le fait d'être prêtre ne soit une garantie automatique dans l'enseignement de la morale ou de la charité... De toute manière on nous a habitués au mensonge et à l'hypocrisie... alors...

Mais là où on se demande vraiment ce que pensent ces messieurs, c'est lorsqu'ils déclarent sans ambages que les comités confessionnels devront «*Approuver pour l'enseignement religieux, les programmes, les manuels et le matériel didactique et statuer sur la qualification des professeurs chargés de cet enseignement dans les écoles autres que confessionnelles*». Est-ce à dire que les catholiques et les protestants vont statuer en fonction de leur morale sur la valeur de ce qui sera enseigné et de ceux qui enseigneront la morale dans des écoles non-confessionnelles? Est-ce à dire, si nous poussons la chose à l'extrême, qu'un catholique va juger en fonction de sa morale, celle d'un agnostique. Je décèle là quelques vices de pensée assez graves et aussi une certaine intolérance qui dément d'une manière surprenante les appels à la liberté de conscience.

Peut-être faudrait-il donner à méditer à nos évêques ces paroles d'une jeune prêtre, paroles prononcées lors d'un colloque sur la démocratisation de l'enseignement.

Il déclara qu'à son avis il fallait détruire un sophisme courant au Québec, à savoir, qu'étaient donné l'existence au Québec d'une majorité de catholiques je parle de valeurs, je pense notamment aux valeurs françai-

Les droits sacrés...

par Robert MacKAY

L'action du Mouvement laïque de langue française a mis en lumière, depuis quelques années, le problème des neutres et de leur intégration au système d'éducation de la province de Québec.

L'ancien système, ou plus exactement ce qui est appelé à le devenir dans un délai plus ou moins bref, avec sa division linguistique, obligeait très souvent les neutres à subir soit une mutilation linguistique ou religieuse soit les inconvénients pécuniaires et autres des rares institutions privées neutres et françaises.

Les structures, par le fait de l'adoption du bill 60, sont appelées à changer. En quoi ce changement touchera-t-il les neutres? Pour répondre à cette question, il faut tout d'abord souligner un fait important: le bill 60 ne concerne pas l'infrastructure, c'est-à-dire les commissions scolaires locales ou régionales. Or c'est en premier lieu à ce niveau que se pose le problème des neutres.

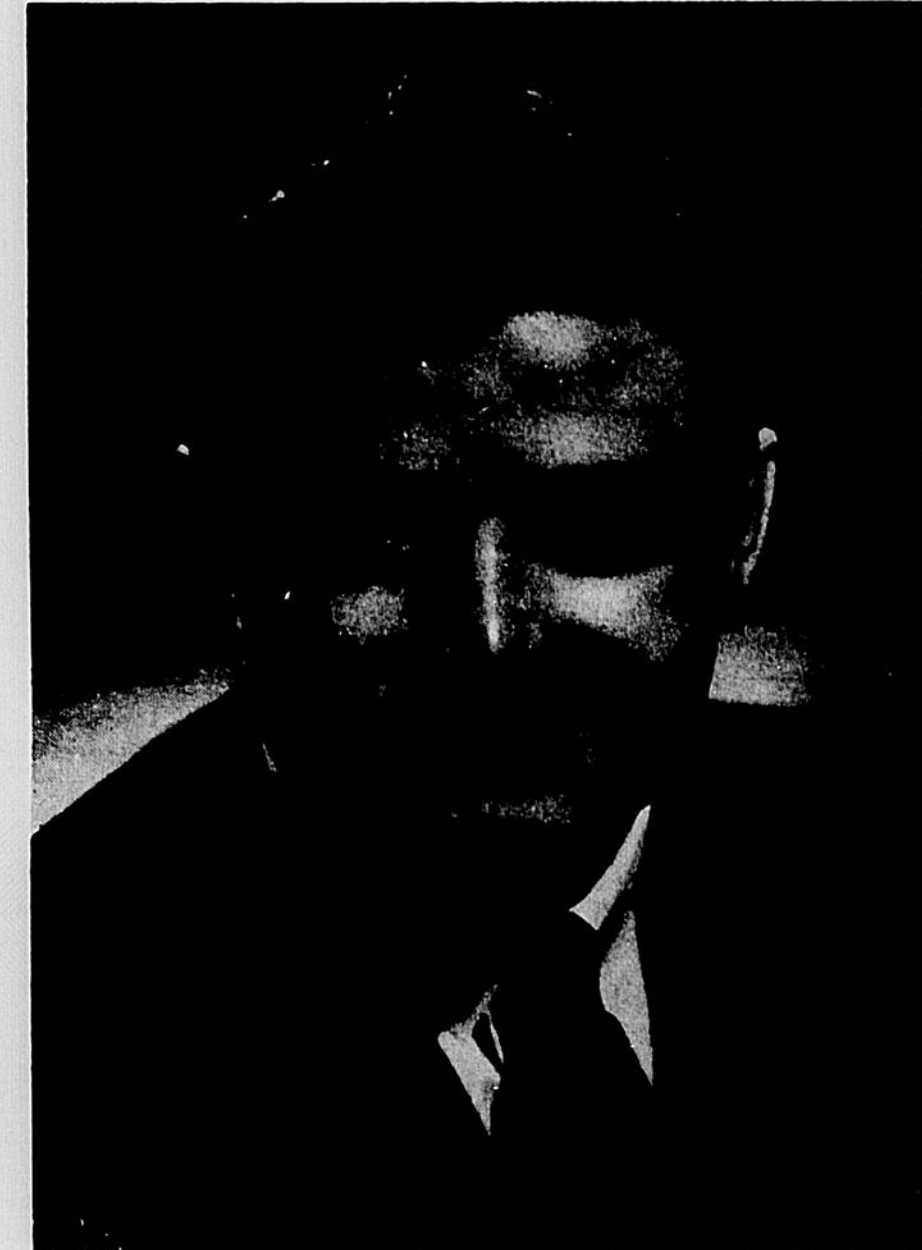
Pour ce qui est de la superstructure qu'on tente de mettre sur pied actuellement, elle comporte trois paliers principaux: les comités confessionnels et les sous-ministres adjoints, le conseil supérieur, enfin, le ministre.

Au niveau des comités confessionnels et des sous-ministres adjoints, la nouvelle division bipartite (catholiques-protestants) consacre la situation actuelle des neutres, c'est-à-dire être en marge du système d'enseignement. Le conseil supérieur pour sa part, comprendra 24 membres dont un minimum de 20 doivent être catholiques ou protestants et dont il est probable qu'un

certains activités temporelles qui concernent les loisirs, l'éducation, les syndicats, les hôpitaux, etc... car l'une joue sur un plan nettement spirituel, alors que l'autre n'est que d'ordre temporel». La Presse p. 24, 10-63

Méditez messieurs les évêques...

Bientôt ministre de l'Éducation



Paul Gérin-Lajoie

Sur le point de la séparation de l'Église et de l'État, le clergé se reconnaît un droit de regard non seulement sur les matières spirituelles (sur ce point personne ne le leur conteste) mais sur l'enseignement et tout le domaine de l'éducation de l'individu, laissant là à peine plus qu'un rôle administratif à l'État. Cela est illustré par les amendements concernant la nomination de certains fonctionnaires, amendements proposés par les évêques qui se révèlent comme étant une grave immixtion dans les affaires de l'État. Pour le clergé, l'Église et l'État semblent se définir comme deux rôles d'autorité d'une part morale et spirituelle, d'autre part juridique et administrative, soumis aux principes de la foi et régis tous deux par eux. Cette conception s'appuie sur le fait de la majorité numérique des catho-

ques (d'ailleurs seraient-ils une minorité possédant le pouvoir qu'il n'en serait peut-être pas autrement si on se base sur certains exemples actuels).

Pour ce qui est de l'application du principe du «*droit sacré des parents*», il semble que ce droit sacré ne s'applique, selon le gouvernement lui-même et la plupart des amendements présentés, qu'à la majorité ou aux minorités religieuses puissantes et anglo-saxonnes. Il ne faudrait peut-être pas oublier d'une part les neutres, les autres minorités religieuses, et les catholiques ou les protestants qui préfèrent faire instruire leurs enfants dans des écoles neutres.

Il serait peut-être temps de reviser à tous les échelons les conceptions qu'on se fait de plusieurs «*droits sacrés*» et inaliénables de l'individu.

AVIS

AUX ÉTUDIANTS DES UNIVERSITÉS

Bulletin spécial adressé à tous les étudiants suivant des cours à l'Université de Montréal, Loyola, Sir George Williams ainsi que tous les autres collèges donnant des cours avancés dans le district de Montréal.

Si vous êtes étudiant à l'un ou l'autre des collèges ou universités ci-haut mentionnés et si vous demeurez à la maison avec votre famille dans le district de Montréal, VOUS POUVEZ MAINTENANT OBTENIR LES COMPLETS EN VOGUE QUE VOUS DESIREZ, CHARGES A VOTRE COMPTE PERSONNEL ET PARTICULIER AVEC VOTRE SIMPLE SIGNATURE, sans ENDOSSEUR chez *A. Gold & Sons* de MONTREAL.

Ce service exclusif vous est offert PAR *A. Gold & Sons* DE MONTREAL sans égard au fait que vous n'avez pas d'emploi permanent et que vous pouvez être âgé de moins de 21 ans. Comme étudiant à une de ces universités, nous croyons que vous avez droit au privilège d'être admis à ces magasins et nous vous répétons que cela est d'aucune importance que vous ne soyez pas âgé de 21 ans ou que vous n'avez pas d'emploi permanent.

Prenez note que ni votre famille ni votre université ne seront avisées. Ce sera votre COMPTE COURANT PERSONNEL et le tout sera gardé CONFIDENTIELLEMENT. SEULEMENT VOTRE SIGNATURE EST REQUISE POUR LE PRIVILEGE DU CREDIT. Rien d'autre.

MAINTENANT — étant étudiant universitaire vous pouvez vous procurer votre COMPTE COURANT PERSONNEL chez *A. Gold & Sons*. Vous pouvez régler vos achats de FAÇON CONVENABLE COMME ETUDIANT ayant un emploi de fin de semaine ou temporaire.

A. Gold & Sons est convaincu que des étudiants universitaires qui auront bientôt la responsabilité de diriger des affaires parmi des professions variées, tel que : commerce, industrie, PEUVENT CERTAINEMENT AVOIR CET AVANTAGE EXCLUSIF DE SE PROCURER LES PLUS BEAUX VETEMENTS DE LEUR CHOIX, AUX MAGASINS DE LEUR CHOIX AVEC LEUR COMPTE COURANT PERSONNEL ET LEUR PROPRE SIGNATURE. C'est un plaisir pour nous d'offrir le privilège du crédit à tous les étudiants universitaires du district de Montréal, logeant avec leurs familles, ainsi qu'à un nombre limité d'étudiants de l'extérieur.

Préparez-vous pour
LES SOIREEES D'AUTOMNE
DANSES ET CONCERTS

Ouvrez votre propre
COMPTE COURANT
UNIVERSITAIRE
DES MAINTENANT

et choisissez parmi nos nouveaux
vêtements de choix

- COMPLETS SPORT EN SUEDE
- CHEMISES SPORT "SNAP-DOWN"
- COMPLET "NORFOLK"
- PANTALONS SPORT
- GILETS ITALIENS DE MOHAIR
- VESTES EN SUEDE
- CHEMISES SPORT TRADITIONNELLES
- ORIGINALITE DE NOTRE MAGASIN DE SKI
- SOULIERS SPORT
- COMPLETS A EPAULES NATURELLES
- PARDESSUS EN POIL DE CHAMEAU
- LAVALIERES
- CHEMISES A BOUTONS PRESSEURS
- IMPERMEABLES EUROPEENS
- Ainsi que différents autres beaux vêtements qui feront de vous le jeune homme le mieux habillé.

Vous pouvez ouvrir votre compte

COMPTE COURANT
UNIVERSITAIRE

simplement en vous présentant à l'un de nos 2
magasins, ou en postant ce coupon pour obtenir
votre carte de crédit.

S.V.P. postez à

A. Gold & Sons

388 ouest, Ste-Catherine
(angle St-Alexandre)

960 ouest, Ste-Catherine
(voisin du théâtre Loew's)

Messieurs,

Je suis intéressé à ouvrir un compte courant universitaire. Veuillez me faire parvenir ma carte de crédit. Il est entendu que je ne suis aucunement obligé d'acheter.

NOM AGE

ADRESSE

NOM DE L'UN.

Le COMPTE COURANT UNIVERSITAIRE est UNIQUEMENT OFFERT par *A. Gold & Sons* DE MONTREAL, fondateur du CLUB DES MOINS DE 21 ANS (enregistré), du Canada.

A. Gold & Sons
MONTREAL

388 OUEST, STE-CATHERINE
(angle St-Alexandre)

Stationnement gratuit à St-Régis
Carré Phillips

960 OUEST, STE-CATHERINE
(Voisin du théâtre Loew's)

Stationnement gratuit au
Mansfield Automatic

Avec cette question vraiment tu tiens à savoir ce que je pense de toi n'est-ce pas? Et bien je vais te satisfaire, mais je vais te dire ce que je pense des autres en général, non de toi en particulier, tu es trop spécial pour que je puisse m'en spécialiser.

Commençons par le commencement. Tu sais quand je suis arrivé pour la première fois en classe à Polytechnique (pour ne pas généraliser aux autres écoles) tous les regards se braquent sur moi, on dirait que je viens juste de descendre de la planète Mars, attirance naturelle? Tout le monde se tait et chacun dans son coin, à part de quelques-uns qui se connaissent déjà. Personne ne vient me parler, peut-être parce qu'ils ont peur de moi, ou parce que je suis trop sauvage pour pouvoir les comprendre, ou qui pourrait les garantir que je ne suis pas porteur de microbes, ceux de la grippe asiatique par exemple, pour être abordable, ou peut-être tout simplement parce qu'ils sont trop gênés. Je ne sais rien à ce moment-là.

Mais tu peux me dire pourquoi je ne les aborde pas le premier, crois-tu qu'un étranger ou un invité puisse adresser les paroles aux propriétaires de la maison si ceux-ci se montrent très distants ou si je peux dire, trop indifférents, je ne sais pas comment ça se fait au Canada, mais au Cambodge c'est déjà un

signe qui signifie « fiche-moi la paix ». D'autre part la gêne et la crainte de les déranger, m'empêchent de le faire.

Tu vois comment les apparences ont pu faire imaginer les gens, mon cas en est déjà la preuve. Oui une preuve! car les Canadiens, particulièrement ceux de mon entourage ne sont pas tous comme mes imaginations les ont supposés: ils savent être curieux, accueillants,

"QU'EN P

sympathiques, mais seulement leur porte semble trop lourde à ouvrir et il faut du temps et de la compréhension pour pouvoir la pousser.

Or si les apparences des autres peuvent me procurer des imaginations, la mienne aussi peut en fournir à vous autres. Etant asiatique on me prend souvent pour un chinois et de temps en temps pour un japonais. Pour qui on me prend, personnellement je m'en fiche pas mal. Mais le fait que je suis cambodgien m'oblige à réagir devant cet état de chose regrettable et pour préciser que le Cambodge, pays des Khmers, si petit soit-il, est aussi un royaume indépendant, d'un peuple ayant une civilisation, une culture, une langue comme les au-

COURONNÉE DE SUCCÈS



AUX OLYMPIADES MONDIALES DE LA BIÈRE COLOGNE, 1963

tres, et que si les Chinois, les Japonais sont des jaunes, tous les jaunes ne sont pas nécessairement des Chinois ou Japonais, que dans l'Asie il y a aussi d'autres pays autres que la Chine et le Japon. Tu vois la masse des hommes est pleine de cas spéciaux, on ne peut jamais généraliser comme pour les lois scientifiques. Mon cas, ton cas non plus, ne sont pas à généraliser. C'est pour ça que je me

que la loi de la majorité. En plus l'homme est né libre d'après la conception du christianisme même. En tous cas ce n'est peut-être qu'un faux raisonnement de ma part. Passons et revenons aux questions moins sérieuses.

D'après moi, ici les garçons sont moins éloquents que les filles, peut-être parce que ma nature de garçon rend les filles bavardes ou peut-être parce que

ne peut-il pas confirmer mes suppositions précédentes: les filles plus nombreuses ne peuvent rien faire devant le nombre restreint des garçons, que d'aller à leur recherche, dans les salles de danse plus rapide mais moins de chance et moins durable (c'est ce que je pense), dans les salles de classe moins vite mais plus de chance et plus sérieux disons plus efficace. Or les « on dit » ne doivent pas être

manquent pas de qualités, ni de sympathie, ils sont gentils, accueillants, curieux aussi, hospitaliers surtout, mais seulement la principale barrière qui empêche leurs qualités de se montrer à jour: ils sont trop fermés et trop gênés en général. D'autre part ils sont trop attachés à leurs préjugés, préjugés religieux surtout. S'ils connaissent bien leur religion, leur pays, la connaissance générale des au-

suggestions, toutes propositions, tout contact avec toi et de tes amis (notre adresse: S.K.C., 2475 Maplewood, apt 5, Montréal 26).

Je m'excuse de ces phrases qui n'ont rien à avoir dans «mes pensées sur les Canadiens». Mais je crois qu'elles sont aussi très utiles pour moi, pour mes compatriotes comme pour toi et les tiens, de nous connaître plus, de pouvoir nous échanger des idées, des conceptions et même des préjugés.

Est-ce que c'est de notre faute, si nous sommes nés dans des continents différents, dans des peuples différents, dans des milieux d'éducatifs différents? Si nous les jeunes, sommes les futurs dirigeants de notre terre bien aimée et si l'amitié est la principale source de la paix, pourquoi attendre, développons-nous notre amitié! C'est vrai que nos idées sont divergentes à cause de nos religions différentes. Mais si notre Dieu respectif est vraiment infiniement bon, est-ce que c'est impossible pour Lui de nous faire le bonheur. Que Jésus, Bouddha, Allah, Visnou, Civa et autres s'unissent pour concentrer leurs buts en un seul: la paix et le bonheur présents de l'humanité.

vive l'amitié des dieux!

et

vive l'amitié des hommes!

ENSES-TU DES CANADIENS?"

par Pin YATHAY

demande souvent si vraiment j'ai le droit de généraliser toutes ces choses pour toi. Disons que ce ne sont que des constatations de mon entourage.

A Québec le catholicisme est presque la religion de la totalité des gens, et dans certains milieux universitaires et autres, on tient compte trop de ce fait, on oblige plus ou moins indirectement les gens non catholiques (les étrangers surtout) à suivre aussi certaines des obligations religieuses, tel est le cas du repas du vendredi. Tu peux me répondre que c'est comme ça dans un pays démocratique: la majorité fait la loi. Tu oublies que ton pays est aussi un des champions du monde libre, et dans de tel monde, la liberté de l'individu est aussi importante

je fais parler plus les filles, c'est une question que je me pose souvent.

Je sors beaucoup, trop même et je remarque dans presque toutes les places mixtes de distractions ou d'amusements, les filles y sont le plus, dans une salle de danse par exemple. Pourquoi? Tu peux me répondre, mais comme je ne t'entends pas, raisonnons à ma façon. Peut-être, premièrement parce que les filles sont nées plus nombreuses, ou bien deuxièmement parce que les filles sortent plus que les garçons ce qui veut dire aussi que les garçons sont plus sérieux, ils sortent moins faute de temps. J'ai entendu dire encore que les filles qui vont à l'université, n'y sont que pour trouver un mari. Est-ce que cela

trop écoutés, et en plus est-ce que je peux dire qu'il n'existe pas des places où les garçons sont toujours les plus nombreux, places où je n'ai jamais été, non pas parce que j'aime trop la présence des filles, mais seulement parce que je n'ai eu la chance de rencontrer ces places-là. Ou qui sait que la majorité des filles n'auront pas la même idée que la mienne: le travail sans plaisir est néfaste, le plaisir sans travail est catastrophique. Encore une fois mes avances sont dans une impasse. Je ne sais plus, plus je raisonne, plus je deviens ignorant. J'attends ta réponse.

Pour être plus franc et plus court, résumons que la majorité des Canadiens (ceux que j'ai rencontrés bien entendu) ne

tes religions, des autres peuples leur est trop insuffisante. Je ne dis pas que je sais plus que toi, bien sûr que non mais que tes connaissances sont plus concentrées que les miennes souvent sur un point: le tien.

Envers les étrangers, ils sont très sympathiques, répétons-le, mais il faut que ceux-là soient assez patients et assez débrouillards aussi, une preuve évidente notre soirée cambodgienne faite par invitation et à l'intention des étudiants du Collège Ste-Marie, me fournit un bon nombre d'amis. Une organisation active d'intégration est requise pour favoriser les contacts. C'est pour cela que notre Association «S.K.C.» (Solidarité Khmère au Canada) est créée et nous sommes très contents de toutes

Etudiants et Professeurs

Vous êtes les bienvenus à la

LIBRAIRIE DOMINICAINE

(Librairie de la Cité Universitaire)

Nous tenons à votre disposition en

PEDAGOGIE :

Collection «Paideia»
Collection «Animus et Anima»
Nouvelle Encyclopédie Pédagogique
La Liberté dans l'Education, par André Berge
La formation du symbole chez l'enfant, par Jean Piaget
Hygiène affective de l'Éducateur, par M. Marchand
De l'adolescence à la maturité, par Thérèse Gouin-Décarie
Le dessin d'une personne, par Ada Abraham

PSYCHOLOGIE :

Intelligence et affectivité chez le jeune enfant, par Thérèse Gouin
Le jugement moral chez l'enfant, par Jean Piaget
Grandes lignes de la Psychologie de l'enfant, par Guy Jacquin-Décarie
L'A.B.C. de la Psychologie freudienne, par Calvin S. Hall
La Psychanalyse hier, aujourd'hui et demain, par O. Stafford-Clark
L'Éducabilité religieuse des déficients mentaux, par E. Paulhus
Elements of Psychology, par D. Krech and Richard S. Cruthfield
Client-Centered Therapy, par Carl R. Rogers

SOCIOLOGIE :

L'Option politique du Canada français, par Philippe Garigue
La Famille (Leçons de Droit naturel) par Jacques Leclercq
Les règles de la Méthode sociologique, par Emile Durkheim
Croissance et structure économiques de la P. Q., par André Raynauld
Les caractéristiques de la population du Grand Montréal, par l'abbé Norbert Lacoste
Canadian Economic History, par Easterbrook et Aitken
Society and Personality, par Tamotsu Shibusaki
L'Homme et la Politique, par Seymour Martin Lipset

LITTÉRATURE :

Iliade — Homère, chants I & X, Budé.
Traité de Stylistique française, par Charles Bally
Collection : Connaissance des lettres
Collection : Classiques Garnier
Morphologie historique du latin, par A. Ernout
Présence de Camus, par Pierre-Henri Simon
Poèmes, par Anne Hébert
Collection Lagarde & Michard

PHILOSOPHIE :

Philosophie et Spiritualité, par L.-B. Geiger, O.P.
Introduction à la Philosophie, par Karl Jaspers
Ontologie, par F. Van Steenberghe
Le Concept de Droit selon Aristote et S. Thomas, par Louis Lachance, O.P.
Critique du Jugement, par Emmanuel Kant
Philosophie au Moyen âge, par Etienne Gilson
Histoire de la Pensée, par Jacques Chevalier
Distinguer pour unir: Les degrés du savoir, par Jacques Maritain

SCIENCES RELIGIEUSES :

Vocabulaire de Théologie Biblique
L'Eglise en prière, introduction à la liturgie, par A.-G. Martimort
Les Voies du Dieu vivant, par Y. Congar, O.P.
Histoire de l'homme, mystère de Dieu, par B. Pruche, O.P.
Les Trois Ages de la vie intérieure, 2 tomes, par Garrigou-Lagrange, O.P.
Parole de Dieu et liturgie
Le Mystère de Jésus, 2 tomes, par R. Bernard, O.P.
Le Renouveau liturgique, Coll. Je sais, je crois.

UN CHOIX DE LIVRES MEDICAUX, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES.

Stationnement facile à l'est de l'Eglise

2715, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal 26e, P.Q.

Téléphones : 739-2395 — 739-6373

Visitez l'Exposition de livres : LES SCIENCES DE L'HOMME, 18, 19 et 20 septembre 1963
au Centre Social de l'Université (Hall du 4e étage) — de 10 h. 30 a.m. à 7h. p.m.

CONGRÈS DE L'A.G.E.U.M.

par Michel BEAULIEU

AVIS SPÉCIAL

Tous les étudiants de :
Université de MONTREAL
LOYOLA
McGILL
SIR GEORGE WILLIAMS

Signalez :
UN. 6-5887
En tout temps — Jour et nuit

Brillant congrès, que celui de l'A.G.E.U.M. ! L'un des plus intéressants du genre, certainement, depuis longtemps. Avec surtout cette certitude que les résolutions vont aboutir et que la classe étudiante va cette année encore poser un grand pas vers le progrès.

Et tous ceux qui ont déjà assisté à des congrès vous affirmeront que ce n'est pas facile, être attentif durant deux longues soirées suivies de deux très très longues journées. C'est pourtant peut-être ce qu'il y avait de plus remarquable durant cette longue et épuisante fin de semaine du 15 au 18 août, que cette attention et cette participation soutenues de la part des directeurs de comités et des présidents de facultés.

Il faut de même souligner tout de suite le travail monstre accompli par les secrétaires, Mlle Micheline Boucher et M. Charles Meunier.

Voyons un peu.

Pour la première fois sans doute, les présidents des Comités de Régie des Facultés ont présenté un programme de leurs activités prévues pour cette année. Ceux qui n'ont pu être lu à ce moment, devaient être inscrits à l'ordre du jour de la réunion suivante.

On a assisté à la déposition du rapport de la Commission Delage qui était chargée d'étudier les rapports entre l'exécutif et les comités de Régie de l'association.

Les directeurs des Comités ont à leur tour soumis un programme. Chaque exposé provoquait une période de questions dont l'une a duré plus d'une heure.

Quant aux propositions votées durant le congrès, il serait inutile d'en faire une analyse exhaustive. « Le Quartier Latin » se contente de les publier dans un bloc (ci-contre) et les analysera au fur et à mesure de leur concrétisation.

RÉSOLUTIONS DU CONGRÈS

1) Le secrétaire administratif devra parachever l'étude entreprise sur la construction d'une auberge de jeunesse régie par l'A.G.E.U.M. et entreprendra des démarches auprès du gouvernement de l'Etat du Québec visant à obtenir un réseau d'auberges de jeunesse pour les jeunes du Québec.

2) Le secrétaire administratif devra résoudre le problème du logement des étudiants et soumettre des solutions précises au Conseil.

3) Formation d'une commission en vue d'étudier les problèmes juridiques posés par l'étatisation de l'Université de Montréal.

4) Formation d'une commission en vue d'étudier les problèmes posés par la confessionnalité de l'Université de Montréal.

5) Formation d'une commission pour étudier le problème financier de l'Université de Montréal.

6) Formation d'une commission sur la refonte de la Charte de l'Université de Montréal.

Une autre série de résolutions, qui se soldait par l'acceptation générale des programmes des divers comités et par l'accord d'un mandat aux directeurs de ces comités, devait donner soudain à l'A.G.E.U.M. une toute autre dimension.

Bureau des Affaires Pré-Universitaires

— Relations avec tous les organismes étudiants autres qu'universitaires.

— Etude conjointe avec le Comité d'Education du problème de l'orientation et de la motivation des pré-universitaires et du problème de l'adaptation des nouveaux universitaires sur le campus.

— Mise sur pied d'un service de documentation autonome.

— Organisation de la visite des finissants des collèges classiques et des écoles secondaires sur le Campus.

— Mise sur pied d'un service de conférences à l'intention des étudiants des collèges classiques, des écoles secondaires, des écoles techniques et des écoles normales.

— Distribution des publications de l'A.G.E.U.M. à l'intention des pré-universitaires.

Comité des Affaires Nationales

— Organisation d'un Congrès des Jeunes du Québec.

— Ebauche d'une pensée et d'une politique nationale étudiante.

— Diverses études, dont: les relations fédérales-provinciales en ce qui a trait aux formules fiscales, aux plans conjoints, aux mesures de sécurité sociale; le problème de l'exploitation des richesses naturelles au Québec; la situation de l'industrie et de l'agriculture au Québec; la rémunération moyenne de l'ouvrier et les relations syndicales-patronales; le problème de la langue française au Québec et spécialement à Montréal; l'organisation des services publics et du réseau routier; le statut légal de la femme au Québec; le problème des frontières du Labrador et du Nouveau-Québec; les modes de financement et de crédit; la refonte de la Constitution Canadienne.

Comité des Publications

— Formation par le Conseil de l'A.G.E.U.M. d'une maison d'édition.

— La Maison d'Éditions mettra sur pied trois commissions d'enquête qui étudieront la possibilité de créer une revue, un club du livre et la possibilité d'achat de collections.

Comité des Affaires Internationales

— Création d'un service de documentation et d'information sur l'action syndicale étudiante des Associations Générales dans le monde.

— Elaboration d'une pensée syndicale étudiante sur le plan international.

La Société Artistique

— Ciné-Campus: 12 films. Ciné-Muet: 10 soirées. Jazz: 2 concerts. Musique classique: 2 concerts. Chansonniers: 4 soirées. Continuation des spectacles de cabaret. Quatre expositions accompagnées de conférences ou de panels.

— Festival artistique d'une durée de quatre jours: une soirée de jazz, une soirée de chansonniers, une soirée de musique classique et une soirée de variétés.

— Atelier de théâtre: continuera ses activités.

— Tournage du film «Amour No 1» (titre provisoire).

Pour ce qui est des programmes des Comités de Propagande et des Relations Extérieures, on comprendra facilement qu'il nous est difficile de parler de programme au sens strict du mot. Quant au Comité d'Education, nous aurons l'occasion d'en traiter en détail très bientôt.

VITO PIZZERIA

Le seul restaurant qui fait la vraie pizza napolitaine.

Spaghetti, lasagna, fetucine, gnocchi, ravioli, regatoni.

LIVRAISON GRATUITE
Tél: 735-3623

CAFE EXPRESSO

5412, Ch. de la Côte-des-Neiges

DOWNTOWN APARTMENTS

Baux spéciaux
pour terme
scolaire

notre bureau d'enregistrement
central offre des appartements
délégants pour célibataires

1 1/2 - 2 1/2

CHAMBRES

ABONDAMMENT MEUBLÉES
(Non meublé, si désiré)

DANS 5 EDIFICES DISTINGUÉS
DU BAS DE LA VILLE:

LE LIDO
LE SAXONY
LE NORMANDIE
PLAZA SHUTTER
PLAZA HUTCHISON

Tel: Victor 4-7355

ou passez à nos bureaux situés au
3445, rue Hutchison (juste au nord
de la rue Sherbrooke Ouest)

PAESANO

vous souhaite beaucoup de succès pour cette nouvelle
année universitaire

Paesano Pizzeria

5192, Chemin de la Côte-des-Neiges
(près du Chemin de la Reine Marie)

Tél.: 731-8221

PAS DE RECTEUR LAÏC

Quartier Latin et la résolution de l'A.G.E.U.M.

Le 23 avril 1963.

Monsieur Guy Bertrand,
Directeur,

LE QUARTIER LATIN,
Université de Montréal,
MONTREAL.

Cher monsieur Bertrand,

Je vous serais reconnaissant de donner à ce texte l'hospitalité de votre journal.

En publiant, le 19 février dernier, un éditorial de Monsieur Jacques Girard, intitulé « Nous voulons un Recteur Laïc », puis une résolution dans le même sens de l'A.G.E.U.M., le Quartier Latin et les étudiants de l'Université de Montréal ont officiellement posé un geste catégorique et provocateur. Le corps professoral, les diplômés de l'Université, et la population partagent-ils ce vœu des étudiants? Le silence général pourrait devenir un signe approbateur. C'est pourquoi, en mon nom personnel, tout au moins, je vous transmets mes motifs d'opposition.

Je me sens d'autant plus à l'aise pour blâmer l'attitude des étudiants que j'aurais personnellement des raisons majeures pour être extrêmement dur et sévère à l'égard de l'Université et son Recteur. Je pourrais illustrer par des faits concrets et vécus les graves déficiences administratives dont se plaignent les étudiants.

Qu'on veuille améliorer ces structures administratives; qu'on exige un changement de recteur si l'homme qui occupe ce poste n'a pas la personnalité et la compétence souhaitables, j'en suis. Mais, je ne vois pas comment et pourquoi la substitution d'un recteur laïc à un recteur prêtre solutionnerait les problèmes évoqués dans l'éditorial du

En demandant la « laïcisation » du poste le plus important de l'Université, les étudiants renient le passé, brisent la tradition et trahissent leur propre idéal religieux. C'est à ce point de vue seulement que je considère la requête étudiante comme particulièrement grave et importante.

Le Québec traverse une crise de croissance par laquelle il prend mieux conscience de ses responsabilités. Chemin faisant, il a découvert des fautes, des faiblesses, des injustices, des abandons et des lâchetés. Pour atteindre la maturité, il se fixe de nouveaux objectifs et idéaux. J'applaudis à ce réveil salutaire que je souhaite persévérant et efficace. Il ne faudrait cependant pas mettre sur le dos du Clergé toutes les erreurs du passé. Il y a eu des abus, c'est certain. C'est pourquoi, il est correct et constructif de chercher un meilleur équilibre. On doit se demander ce que serait aujourd'hui le Canada français sans le rôle omniprésent et quelquefois très puissant du Clergé depuis trois siècles. On pourrait aussi citer, à la douzaine, des exemples de dévouement, de courage et de positivisme qui ont sauvé notre patrimoine ethnique, intellectuel et moral. Notre génération n'a pas le droit de renier son passé ou de lui tourner le dos. En rompant brutalement les amarres, nous exprimons surtout un ressentiment injuste et puéril. A des actes de révolution, je préfère des gestes d'évolution. A la colère, je préfère un dialogue viril et franc qui permettra de régler les problèmes sans coupage de têtes et sans abdication des principes fondamentaux qui caractérisent notre population.

Or, si nous revenons aux cadres administratifs de l'Université, nous devons admettre que depuis quelques années on fait une part de plus en plus large au laïc au point qu'aujourd'hui le Conseil d'Administration est constitué par une ma-

rité de gouverneurs laïcs. Le vote prépondérant est donc laïc. On ne peut donc pas imputer au Recteur et à ses collègues religieux la responsabilité des déficiences constatées par les étudiants sans blâmer tout autant les gouverneurs laïcs.

produit des hommes prestigieux à qui nous devons une bonne part de notre survivance. Il n'est pas dit qu'il serait tellement plus facile de trouver cet homme génial dans la laïcité.

Il me paraît inimaginable que des milliers d'étudiants catho-

pas toujours su vous donner l'exemple du travail, de la persévérance, du courage et de l'action. Mais, l'expérience de la vie et du milieu nous a instruits. Nous avons appris qu'il est facile de démolir, de dévorer, d'abattre, de critiquer et extrême-

tribune libre

Les « attendus » utilisés par les étudiants pour « vouloir un recteur laïc » sont déroutants et ne justifient pas la résolution. Il faudrait prouver clairement que le fait d'être prêtre soit incompatible avec le poste de recteur parce que préjudiciable aux intérêts de l'Université.

Un recteur prêtre peut être incompetent tout comme un recteur laïc. L'inverse est aussi vrai. Jacques Girard se rend d'ailleurs parfaitement compte de la difficulté du poste puisqu'il écrit : « cet homme devra être prestigieux et capable d'entreprendre la tâche gigantesque qui l'attend ». Le Clergé du Québec a

quarante et plus ne sont pas des croulants. Certes nous n'avons

ment pénible et ardu de construire, d'aider, de redresser et de discuter. Très vite, vous aurez à votre tour, notre âge. Je vous souhaite de garder intacts vos principes et vos convictions tout en posant des jugements raisonnables, bienveillants, reconnaissants et authentiquement chrétiens.

Paul DAVID, M.D.

Professeur agrégé, Faculté de Médecine

Directeur, Institut de Cardiologie de Montréal.

La patience, ça me connaît!

MAIS quand j'ai vraiment soif, s'il n'y a pas de CANADIAN... là, je me fâche!

LA BIÈRE LÉGÈRE QUI DÉSALTÈRE.

Molson CANADIAN Lager Beer

AVIS SPÉCIAL

Tous les étudiants de :
Université de MONTREAL
LOYOLA
McGILL

SIR GEORGE WILLIAMS

Signalez :

UN. 6-5887

En tout temps — Jour et nuit

ERNEST ROBERT CIE LTEE

Manufacturier de Bagues
Diamants

Importateur de Montres

De 30% à 50% d'escompte

6397, rue St-Denis

Tél: 271-8184

L'A.G.E.U.M. sera à Dijon et à Paris

par André VIDRICAIRE

Le secrétaire administratif de l'A.G.E.U.M., Guy Trottier, représentera l'association au Colloque qui doit avoir lieu à Dijon et à Paris, entre le 17 et le 21 septembre. Guy Trottier repré-

mandat pour tenter de résoudre le problème du logement des étudiants de l'Université de Montréal. Actuellement, le campus compte environ 160 chambres, dont 75 dans la nouvelle aile de résidences.

Pierre Marois, président de l'A.G.E.U.M., affirme que ce n'est pas avec un nombre si restreint de chambres que le problème du logement disparaîtra, surtout si l'on tient compte du fait que la population universitaire doublera d'ici 1967.

"Nous devons par des recherches, des suggestions concrètes, des solutions immédiates, des campagnes d'information et de pression, accélérer la construction dont la nécessité n'est plus à démontrer."

A son retour à Montréal, Guy Trottier rédigera un rapport sur le logement et l'auberge universitaire, rapport que Pierre Marois présentera au recteur de l'Université de Montréal ainsi qu'aux ministres de la Jeunesse et du Tourisme.

On prévoit que ce rapport formulera notamment trois recommandations : 1) Création conjointe (A.G.E.U.M., Gouvernement et Université) d'un centre d'études et de recherches sur l'habitat de l'étudiant universitaire; 2) Construction d'une auberge de jeunesse; 3) Création d'un réseau provincial d'auberges de jeunesse.



Guy TROTTIER

sentera probablement aussi la Fédération des étudiants des universités canadiennes.

Ce colloque constitue une confrontation d'où devrait sortir une sorte de charte de l'habitat de l'étudiant, charte qui fera le point et proposera un programme d'avenir.

On sait qu'au congrès annuel de l'A.G.E.U.M. du mois d'août dernier, Guy Trottier a reçu

D'un étudiant à son député

On se rappelle que dans une récente déclaration, M. Jean-Luc Pépin, député libéral de Drummond-Arthabaska et professeur à l'Université d'Ottawa, prévenait qu'il voterait peut-être contre le projet de loi du gouvernement visant à établir un régime universel de retraite. Pour l'encourager à poursuivre cette attitude, Jean-Pierre Bourduas, Secrétaire-adjoint de la Fédération Nationale des Étudiants des Universités Canadiennes (F.N.E.U.C.) lui faisait parvenir la lettre suivante.

Le 28 août, 1963.

M. Jean-Luc Pépin,
Député aux communes de
Drummond-Arthabaska,
Chambre des communes,
Ottawa, Canada.

Monsieur le député,

Trop souvent dans le passé, le manque d'engagement total des représentants des différentes provinces à la chambre des communes a fomenté beaucoup de mécontentements de la part des

électeurs, principalement de ceux du Québec. Bien plus, si aujourd'hui le mouvement séparatiste est si sérieux dans "La belle Province" c'est, pour une large part, dû au manque de responsabilité de ses représentants. On a trop souvent moussé les concepts de solidarité du parti, du bien commun canadien, de la responsabilité nationale aux dépens des différences culturelles et régionales de notre pays et même de l'acte de l'Amérique du Nord britannique.

Nous savons la complexité du sujet et nous ne voudrions pas être absolu dans notre jugement. Le passé et le temps présent nous ont donné et nous donnent trop d'exemples d'ingérence du fédéral, et cela, sans que les députés osent officiellement se compromettre. Une telle attitude ne peut qu'encourager et mousser ces mouvements indépendantistes ou séparatistes. L'exemple le plus récent est, sans aucun doute, celui du régime universel de retraite.

L'attitude que vous semblez vouloir prendre, à l'égard de ce projet de loi, est très adulte et démontre qu'enfin on réalise

implications de cette augmentation.

Les présidents des Associations Générales d'étudiants convoquent, pour le 19 juillet, une réunion à laquelle participent également, « Les Copains », jeune mouvement de St-Henri.

Cette réunion a lieu au Secrétariat de l'A.G.E.U.M., puis elle est ajournée au 5 août.

A cette dernière réunion, les participants expriment vivement leur refus d'accepter l'augmen-

une responsabilité qui s'étend au-delà du souci de solidarité. Un député à la chambre des communes a une double responsabilité, quant à moi : le bien commun de l'ensemble du pays, mais aussi et non pas la moindre, une responsabilité en tant que représentant d'une région donnée. Concilier les deux c'est une tâche ardue, mais c'est aussi le devoir du député.

En mon nom personnel, je vous encourage à poursuivre une telle attitude. A notre congrès qui aura lieu du 29 septembre au 5 octobre à Edmonton, une résolution sera présentée pour que nationale des étudiants des universités canadiennes soit mandaté à presser les gouvernements à être plus respectueux des deux entités ethniques ainsi que de l'autonomie relative des différentes régions canadiennes.

Respectueusement,
Jean-Pierre Bourduas,
secrétaire-adjoint.

Cette lettre est endossée pleinement par l'exécutif de l'A.G.E.U.M. et a aussi été publiée par le Carabin de l'Université Laval dans sa 1ère livraison.

OPÉRATION GRATUITE SCOLAIRE

Vers le début du mois de juillet, les Universités du Québec annoncent aux étudiants une augmentation des frais de scolarité, augmentation variant de \$40. à \$125., selon les Universités.

Les Associations Générales d'étudiants du Québec, ont tout d'abord étudié sérieusement les

tation des frais de scolarité et ils votent en faveur d'un accord de principe quant à l'élaboration et à la réalisation d'une « Opération Gratuité Scolaire ».

L'assemblée élit un comité exécutif de trois membres : Président : M. Jean Bazin (Président de l'A.G.E.U.M.); vice-président : M. Pierre Marois (Prési-

Loyola et L'U.G.E.Q. (Union Générale des étudiants du Québec), s'ajoutent bientôt pour former un corps représentant 82,000 étudiants et groupant en tout, onze organismes.

Lors d'une Conférence de presse tenue à l'Université de Montréal, l'organisme, par la voix de son exécutif, considère

Le 17 août, l'A.G.E.U.M. invite les étudiants à échelonner leurs frais de scolarité en huit versements. Le même jour, l'Association des Jeunes Républicaines du Québec et la section étudiante du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale appuient, officiellement l'« Opération Gratuité Scolaire ».

Le 24 août, le M.L.F. (Mouvement Laïque de Langue Française) appuie les étudiants. Il déclare entre autres : « Il convient de féliciter les étudiants de l'ampleur et du sérieux de leur entreprise qui se veut non seulement une campagne de revendication, mais une campagne d'éducation populaire. Il faut noter la lucidité avec laquelle le président des étudiants de l'Université de Montréal a souligné comment la gratuité scolaire imposerait aux étudiants des responsabilités sociales accrues ».

Le 28 août, le P.S.Q. (Parti Socialiste du Québec) s'ajoute aux sympathisants de l'« Opération ».

Le 3 septembre, alors que la campagne d'information se poursuit, le ministre Gérin-Lajoie reçoit l'exécutif du Comité à son Bureau.

L'« OPERATION GRATUITE SCOLAIRE », est en marche...

dent de l'A.G.E.U.M.); secrétaire : M. H. Sonny Gordon (Président de l'Association des Étudiants de l'Université McGill).

Cette « Opération Gratuité Scolaire », proposée par M. Pierre Marois, de l'A.G.E.U.M., consiste en deux grands objectifs, à savoir :

1) Rapatriement aux universités de l'augmentation des frais de scolarité.

2) Demande au gouvernement provincial de rendre public, s'il en a un, son plan de gratuité scolaire.

Les corps intermédiaires alors réunis sont : A.G.E.U.M. (Montréal), A.G.E.L. (Québec), A.G.E.U.S. (Sherbrooke), P.E.N. (Presse Etudiante) F.A.G.E.C.-C.Q. (Collèges Classiques), McGill (Montréal), Marianapolis (Montréal) et, « Les Copains » (Montréal). L'Université Sir George Williams, le collègue

que l'augmentation des frais de scolarité est un geste « incompatible » avec la politique de gratuité scolaire du gouvernement dans une optique d'accessibilité générale.

La politique de l'organisme se précise alors et vise deux objectifs : négociation avec le gouvernement et campagne d'information auprès du public. Au premier chef, rencontres et lettres explicatives au Ministre de la Jeunesse et aux principaux responsables de l'administration des finances scolaires. Sur le plan de l'information, le comité de l'« Opération Gratuité Scolaire » envisage la tenue d'assemblées publiques, dans le monde étudiant et ailleurs, la mobilisation des organes de presse destinés aux jeunes et aux étudiants; une vaste campagne orchestrée, grâce aussi à tous les médiums d'information publique. Chantal GAGNON

LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de
l'Association Générale des Étudiants de l'Université
de Montréal

Membre de la Presse Étudiante Nationale

Directeur :	Guy Bertrand	Éditorialistes :	Michèle Rivet, Pierre Beausoleil, Luc Martin, Stéphane Venne, André Vidricaire.
Co-Directeur :	Michel Beaulieu	Chargés de chroniques :	Gil Courtmanche (syndicale), Louis Dagnau (affaires internationales), Guy Dancosse (affaires nationales), Michel Doray (sociale), Louise Garea (agrumique), Lionel Hervieux (scientifique), Robert Mackay (artistique).
Rédacteur en chef :	Serge Ménard	Maquettiste :	Jacques Elliott
Secrétaire de la rédaction :	Francine Martel		
Chef des nouvelles :	Chantal Gagnon		

Publicité : Georges Lefebvre - RE. 7-6561
Abonnement pour l'année universitaire : \$3.00
C.P. 6128 - Local 707 - RE. 8-9616
2222, ave Maplewood, Montréal 26

Imprimé à 978, rue De Bullion, Montréal 18 | JACQUES de LAMIRANDE ENRG.

Le Ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.